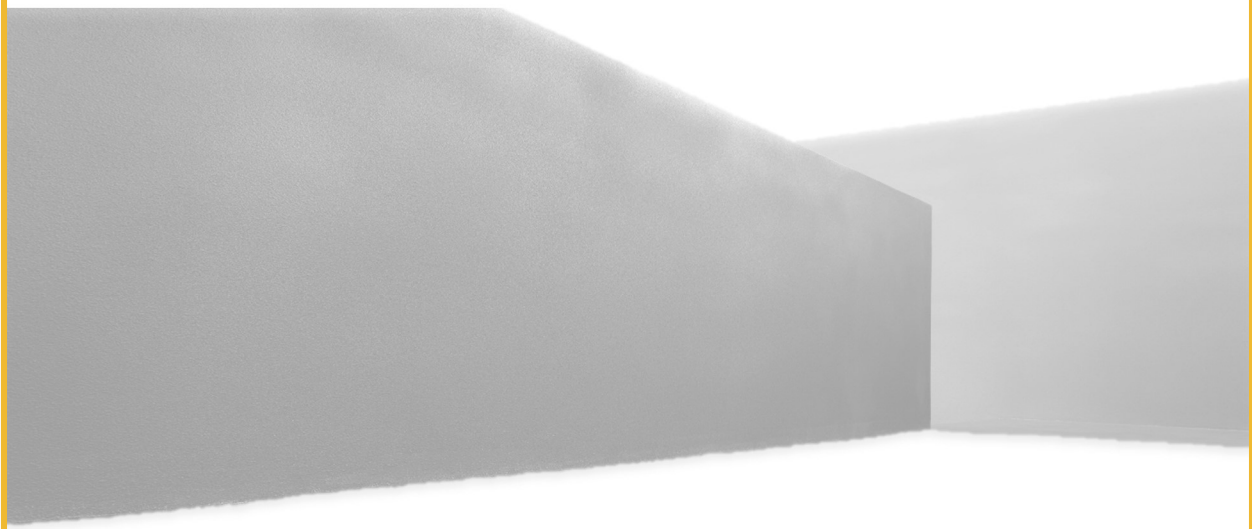


Faire tomber les barrières

Définir les obstacles à
l'emploi pour les
chômeurs d'Algoma



REMERCIEMENTS

La Société d'investissement dans la main-d'œuvre d'Algoma (SIMA) tient à remercier ses partenaires communautaires qui ont contribué à la distribution de ce sondage, ainsi que ceux et celles qui ont pris le temps d'y répondre.

Les informations présentées dans ce rapport sont à jour au moment de l'impression. Nous ne faisons aucune représentation ou garantie, expresse ou tacite, quant à son exactitude ou son exhaustivité. En fournissant ce rapport, la SIMA n'assume aucune responsabilité ni obligation. La publication de ce rapport a été rendue possible grâce au soutien financier du ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences (MTFDC).

Ce document peut être cité librement et reproduit sans la permission de la SIMA, à la condition qu'aucun changement ne soit apporté au texte et que la SIMA soit reconnue en tant qu'auteur.

Faire tomber les barrières est en ligne à l'adresse suivante : www.awic.ca

Pour obtenir un exemplaire papier de ce rapport, veuillez communiquer avec nous : info@awic.ca



Ce projet d'emploi de l'Ontario est financé en partie par le gouvernement de l'Ontario et le gouvernement du Canada.

Les points de vue exprimés dans le présent rapport ne reflètent pas nécessairement ceux du gouvernement du Canada ou de l'Ontario.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
RÉSULTATS DU SONDAGE	3
DÉMOGRAPHIE	3
ÉTAT D'EMPLOI	5
PERSONNE HANDICAPÉE	7
FORMATION ET ÉDUCATION	8
OBSTACLES À L'EMPLOI	9
DÉFINIR LES QUESTIONS ET LES THÈMES	11
CONCLUSION	12

INTRODUCTION

Un obstacle à l'emploi désigne tout ce qui empêche une personne de trouver et de conserver un emploi. Les obstacles peuvent être la discrimination, les problèmes d'accessibilité, les responsabilités familiales, le manque de moyens de transport, une formation ou une expérience insuffisante, etc.

L'examen des raisons du chômage peut fournir les renseignements nécessaires pour éliminer les obstacles à l'emploi, et éventuellement révéler des obstacles qui étaient autrement inconnus, ce qui pourrait conduire à une amélioration des résultats sur le marché du travail pour les individus et à une augmentation de l'offre de main-d'œuvre pour les employeurs.

L'enquête était destinée à recueillir des renseignements qui ne ressortent pas forcément des statistiques sur le chômage, et l'intention était d'aider à mesurer l'ampleur des difficultés d'emploi auxquelles les chômeurs peuvent être confrontés. En donnant à ce groupe l'occasion d'identifier lui-même les difficultés qu'il a rencontrées et de nous dire directement ce dont il a besoin pour surmonter ces obstacles, nous espérons combler les lacunes qui peuvent exister dans les données et les rapports existants.

Voici quelques sujets importants :

- Obstacles qui ont découragé/dissuadé l'emploi
- Activités de recherche d'emploi et difficultés rencontrées dans ce processus
- Obstacles à l'éducation et à la formation
- Aide/conditions nécessaires à la réinsertion professionnelle

Notre but, c'est de déterminer les facteurs qui ont découragé les gens de chercher du travail ou qui les ont empêchés d'en trouver un. Ainsi, nous serons plus en mesure de les aider à trouver et à conserver un emploi intéressant.

MÉTHODE

Les réponses ont été recueillies auprès des participants à l'aide d'un questionnaire informatisé pendant deux mois, de novembre à décembre 2022. Le sondage comportait plusieurs volets auxquels étaient attribués des chemins d'accès en fonction des réponses fournies dans la première section.

La population cible était les chômeurs et les personnes sous-employées de la région d'Algoma, mais les réponses ont été recueillies auprès de tous les participants, quelle que soit leur situation professionnelle, afin de garantir l'exactitude des données.

En raison de la taille de l'échantillon, les données et les informations contenues dans ce rapport doivent être utilisées avec prudence et considérées comme préliminaires plutôt que concluantes.

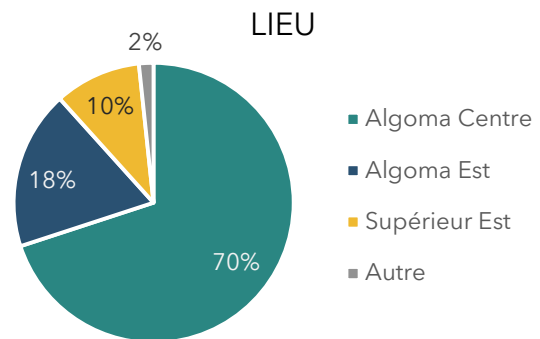
RÉSULTATS DU SONDAGE

Remarque : En raison des arrondis, certains totaux peuvent ne pas correspondre aux valeurs individuelles présentées, et certains pourcentages ne sont pas nécessairement égaux à 100 %.

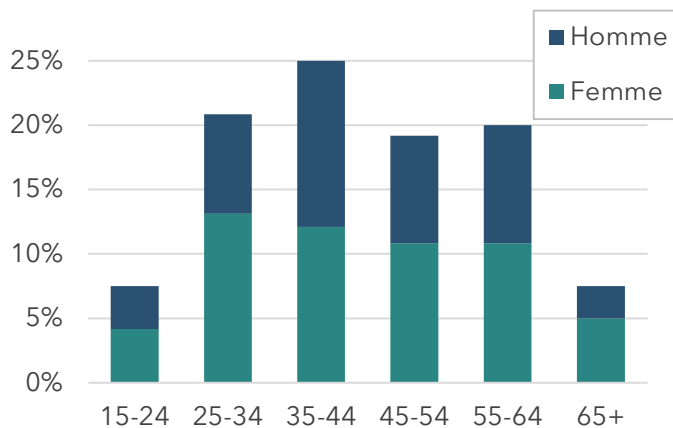
DÉMOGRAPHIE

La majorité des répondants (70 %) viennent du centre d'Algoma (Sault Ste. Marie), 18 % d'Algoma Est (Blind River, Elliot Lake) et 10 % de Supérieur Est (Wawa, White River, Dubreuilville).

La petite partie des personnes originaires de l'extérieur de la région d'Algoma (« Autres ») sont des résidents non permanents (permis de travail ou d'études pour la plupart).



RÉPARTITION PAR ÂGE ET PAR SEXE



Plus de la moitié (56 %) des répondants se sont identifiés comme étant des femmes.¹

L'âge médian des répondants est compris entre 35 et 44 ans.

- 23 % se sont identifiés comme Autochtones
- 30 % se sont identifiés comme des personnes handicapées
- 86 % sont des citoyens canadiens de naissance
- 13 % sont des étudiants

¹ En raison de la faible population, les personnes de la catégorie « personnes non binaires » ont été réparties dans les deux autres catégories de genre afin de protéger la confidentialité des réponses fournies.

Plus de la moitié (53 %) des répondants gagnent moins de 30 000 \$ par ménage et un tiers (33 %) reçoit une forme d'aide sociale. Parmi les répondants qui perçoivent une aide sociale, 64 % ont un revenu total inférieur à 20 000 \$ et 92 % ont un revenu total inférieur à 30 000 \$.

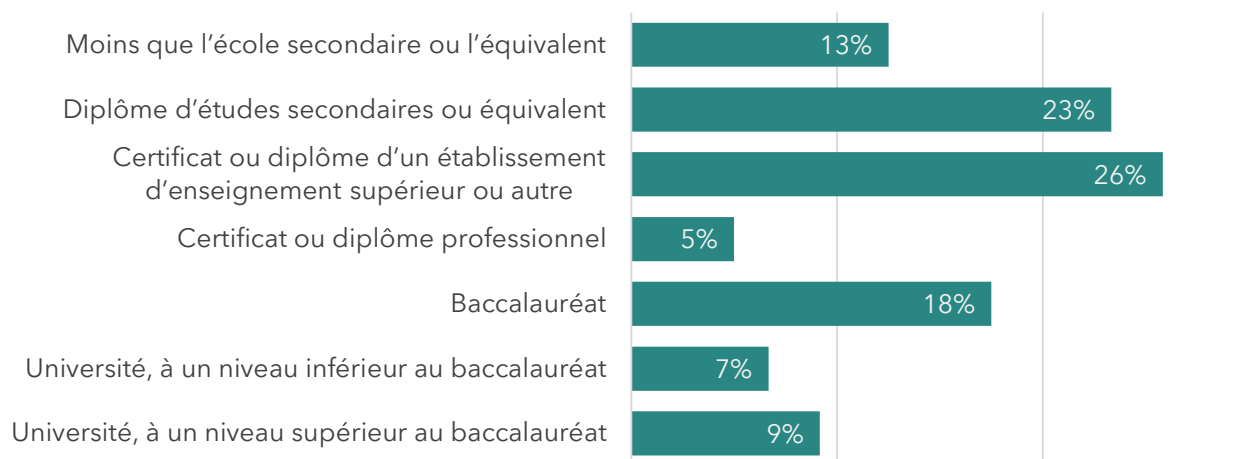
REVENU DES MÉNAGES	POURCENTAGE (%)
Moins de \$20,000	34 %
\$20,000-\$29,999	18 %
\$30,000-\$49,999	16 %
\$50,000-\$69,999	10 %
\$70,000-\$99,999	9 %
\$100,000+	13 %

Les principales sources de revenus personnels sont principalement les revenus du travail (35 %) et l'aide sociale, y compris les prestations d'invalidité (27 %). 16 % des répondants n'ont pas de revenus personnels.

- 23 % sont des clients des agences pour l'emploi
- 17 % sont des clients de l'aide financière ou de l'aide au logement
- 9 % sont des clients d'autres services sociaux (toxicomanie, santé mentale, garde d'enfants, etc.)
- 2 % sont des clients de l'alphabétisation et des compétences de base ou de l'anglais langue seconde

Le niveau d'éducation le plus élevé pour un quart des répondants (26 %) est un certificat ou un diplôme d'études supérieures (à l'exclusion des certificats ou diplômes d'études professionnelles), et l'école secondaire ou l'équivalent pour un autre quart (23 %).

PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ



Un peu moins de la moitié (46 %) des répondants qui sont au chômage et à la recherche d'un emploi sont titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou moins, et 62 % des répondants titulaires d'une licence sont employés à temps plein.

ÉTAT D'EMPLOI

La moitié (51 %) des répondants sont au chômage, 41 % ont un emploi et 8 % sont à la retraite ou en congé. Parmi les chômeurs, les trois quarts (75 %) sont à la recherche d'un emploi.

ÉTAT D'EMPLOI	POURCENTAGE (%)
Sans emploi et à la recherche d'un emploi	38 %
Sans emploi et ne cherchant pas de travail/incapable de travailler	13 %
Emploi à temps plein	28 %
Employé à temps partiel et à la recherche d'un emploi à temps plein	8 %
Employé à temps partiel et préférant/ne pouvant pas travailler à temps plein	4 %
Retraité/en congé	8 %

La plupart des répondants qui sont au chômage et ne cherchent pas d'emploi/ne sont pas en mesure de travailler sont au chômage pour cause de maladie (60 %), suivie par des responsabilités personnelles ou familiales (33 %), et près des trois quarts (73 %) sont au chômage depuis plus d'un an. La plupart ne savent pas s'ils ont l'intention de reprendre le travail dans les 12 prochains mois (87 %) ; cependant, 87 % aimeraient travailler si un emploi convenable leur était proposé².

Plus de la moitié (54 %) des répondants qui ont déclaré que leur situation professionnelle avait changé à la suite de COVID-19 sont au chômage et à la recherche d'un emploi.

Les raisons du chômage varient d'une personne à l'autre :

- 38 % licenciées, renvoyées, ou fin d'un emploi temporaire
- 18 % pour s'occuper de ses enfants ou d'un membre adulte de la famille, ou assumer d'autres responsabilités personnelles ou familiales
- 16 % démissionnent pour chercher un autre emploi
- 13 % maladie ou handicap
- 11 % vont à l'école

Parmi les répondants sans emploi et à la recherche d'un travail, 39 % sont clients d'une agence pour l'emploi, 20 % sont clients d'une aide financière ou d'une aide au logement, et 15 % sont clients d'autres services sociaux (toxicomanie, santé mentale, garde d'enfants, etc.). Plus de la moitié (56 %) souhaitent travailler plus de 30 heures par semaine, et les autres souhaitent travailler entre 10 et 30 heures par semaine.

² Un « emploi convenable » est défini comme un emploi qui correspond à la santé/aux capacités physiques des répondants ; des horaires qui n'interfèrent pas avec les obligations familiales ; qui ne les mettrait pas dans une situation financière plus difficile (ils ne gagneraient pas moins d'argent et ne perdraient pas d'avantages sociaux) ; ou toute autre condition de travail qu'ils trouveraient idéale.

Près de la moitié (49 %) des répondants qui sont au chômage et à la recherche d'un emploi le sont depuis plus d'un an, et 29 % depuis un à six mois. Parmi les répondants qui sont au chômage depuis plus d'un an, la moitié (50 %) est également à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an.

La plupart (71 %) des répondants à la recherche d'un emploi ont déclaré avoir participé à des activités de recherche d'emploi au cours des quatre dernières³ semaines. Les activités de recherche d'emploi les plus courantes sont la consultation d'annonces ou de banques d'emploi, l'envoi de candidatures et la préparation d'un curriculum vitae ou d'une lettre de motivation.

Quant aux personnes à la recherche d'un emploi, seuls 22 % d'entre elles pensent qu'elles ont de grandes chances de trouver un emploi convenable au cours des trois prochains mois.

« DANS LES TROIS PROCHAINS MOIS, QUELLES SONT, SELON VOUS, VOS CHANCES DE TROUVER UN EMPLOI CONVENABLE? »	22 %	Très probable
	38 %	Probable
	22 %	Peu probable
	18 %	Je ne sais pas

³ Les activités de recherche d'emploi sont définies comme tous les efforts déployés pour trouver un emploi, tels que l'évaluation des possibilités d'emploi, la prise de contact avec des employeurs, la préparation d'un curriculum vitae et l'envoi de candidatures.

PERSONNE HANDICAPÉE

Près de la moitié (47 %) des répondants qui se sont identifiés comme des personnes handicapées ont déclaré que leur état de santé limitait leur capacité à chercher un emploi, et 59 % ont déclaré que leur état de santé limitait la quantité de travail qu'ils pouvaient effectuer dans le cadre de leur emploi. Lorsqu'on leur a demandé s'il existait un type d'adaptation du lieu de travail qui leur permettrait de travailler dans un emploi ou une entreprise (comme des tâches modifiées, des aides techniques ou d'autres adaptations), 38 % ont répondu par l'affirmative et 44 % ont déclaré ne pas savoir.

« CROYEZ-VOUS QU'EN RAISON DE VOTRE ÉTAT... »

- Vous êtes défavorisé sur le plan de l'emploi?
- Un employeur actuel ou potentiel vous considérerait comme désavantagé sur le plan de l'emploi?
- On vous a refusé un entretien d'embauche?
- On vous a refusé un emploi?
- On vous a refusé une promotion?

Un peu moins des trois quarts (72 %) se considèrent désavantagés sur le plan de l'emploi en raison de leur état de santé, et 59 % pensent que leur employeur actuel ou potentiel les considérerait probablement comme désavantagés sur le plan de l'emploi en raison de leur état de santé.

À la question de savoir s'ils aimeraient travailler si un emploi convenable leur était proposé au cours des trois prochains mois, 78 % ont répondu par l'affirmative - 53 % aimeraient travailler entre 10 et 30 heures et 41 % aimeraient travailler plus de 30 heures.

FORMATION ET ÉDUCATION

La moitié (51 %) des répondants ont participé à une activité de formation au cours des 12 derniers mois. La plupart d'entre elles ont un emploi, mais le groupe des chômeurs et des personnes à la recherche d'un emploi représente également une part importante. La principale raison de participer à une formation dans tous les groupes était d'améliorer leurs perspectives d'emploi ou de carrière.

Les types de formation les plus courants sont les compétences en informatique/logiciels, la gestion des clients, des patients ou des étudiants, les compétences en matière de travail en équipe/de leadership et les compétences en matière de gestion de projet ou d'organisation.

- Les formations en informatique/logiciels et en travail d'équipe/leadership sont plus populaires chez les personnes ayant un emploi.

- La gestion des clients/patients et la gestion de projet/formation organisationnelle sont plus populaires parmi les chômeurs.

Seuls 33 % n'ont pas participé à des activités de formation au cours des 12 derniers mois alors qu'ils le souhaitaient - la plupart des répondants étant au chômage et à la recherche d'un emploi, la raison principale étant que cela coûtait trop cher.

Les résultats sont également partagés lorsqu'on leur demande s'ils ont l'intention de suivre un enseignement formel au cours des cinq prochaines années : 37 % ont répondu oui, 34 % ont répondu non et 29 % ont dit qu'ils ne savaient pas. Parmi les répondants qui ont répondu par l'affirmative, 43 % sont au chômage et à la recherche d'un emploi, et 27 % sont employés à temps plein. Les personnes au chômage et à la recherche d'un emploi constituent également le groupe le plus incertain, puisqu'elles représentent la moitié (49 %) des réponses « ne sait pas ».

L'enseignement supérieur et les certificats/diplômes professionnels sont les niveaux d'études les plus courants que les répondants envisagent de suivre.

Un peu plus de la moitié (55 %) ont déclaré rencontrer des difficultés à poursuivre une scolarité formelle, la majorité (73 %) indiquant que le coût était un obstacle. L'autre obstacle le plus souvent cité (58 %) est celui des responsabilités personnelles, familiales ou de garde d'enfants. La maladie ou le handicap a également été un facteur pour 23 % des répondants, suivi par le manque de confiance (c'est-à-dire le fait de ne pas se sentir prêt) pour 19 % d'entre eux.

OBSTACLES À L'EMPLOI⁴

Les situations les plus courantes qui découragent les chômeurs de chercher du travail sont le sentiment que leur formation/éducation n'est pas adaptée au marché du travail actuel, les tentatives passées infructueuses pour trouver du travail et les problèmes de santé qui limitent le type de travail qu'ils peuvent effectuer. La discrimination, les responsabilités familiales et la baisse attendue des revenus sont également des facteurs notables.

Un peu moins de la moitié (45 %) des répondants dont le revenu inclut l'aide sociale ont déclaré que la crainte de perdre les aides au revenu ou les prestations est un facteur de leur statut de chômeur.

Savoir où chercher du travail et comment naviguer dans le processus de candidature n'était pas du tout un obstacle majeur, et seulement 15 % des répondants ont déclaré que des compétences ou des ateliers de rédaction de curriculum *vitæ* les aideraient à trouver et à conserver un emploi convenable.

Les chômeurs qui ne sont pas à la recherche d'un emploi choisissent plus fréquemment l'anxiété ou l'incertitude quant à leur retour sur le marché du travail comme facteur contribuant à leur statut de chômeur. Ils étaient également plus susceptibles de citer comme obstacles le fait de ne pas connaître le type d'emploi qu'ils souhaitaient et l'absence de possibilité de travailler à domicile.

Pour les chômeurs à la recherche d'un emploi, le fait d'avoir plus d'emplois ou de travail disponibles et d'avoir des contacts ou de travailler en réseau sont les principaux facteurs qui, selon eux, pourraient les aider à trouver/conserver un emploi adéquat, suivis de près par le fait d'avoir plus d'expérience professionnelle.

« QU'EST-CE QUI VOUS AIDERAIT LE PLUS À TROUVER UN EMPLOI? »

- Plus d'emplois ou de travail disponibles
- Avoir des contacts ou réseauter
- Plus d'expérience professionnelle
- Formation professionnelle
- Éducation

Pour ceux qui sont au chômage et ne cherchent pas d'emploi, la hausse du nombre d'emplois ou de travail disponible, une formation et un meilleur accès aux transports sont les principaux facteurs qui, selon eux, les aideraient à trouver ou conserver un emploi convenable.

⁴ Cette section du sondage exclut tous les participants qui travaillent à temps plein.

Les personnes ayant un niveau d'études supérieures et les personnes n'ayant pas obtenu de diplôme d'études secondaires étaient les plus susceptibles de citer l'éducation comme étant ce qui les aiderait le plus à trouver ou à conserver un emploi adéquat.

DÉFINIR LES QUESTIONS ET LES THÈMES

Selon le sondage, un fort désir général de travailler parmi les différents groupes représentés, mais aussi un sentiment général d'inadéquation des compétences ou de l'expérience au marché du travail actuel, ce qui peut contribuer à l'idée qu'une plus grande disponibilité d'emplois est la solution à leur chômage.

La difficulté à comprendre comment les compétences et l'expérience acquises dans un emploi peuvent être transférées à un autre emploi, éventuellement avec un titre ou des fonctions différents, pourrait contribuer à ce sentiment d'inadéquation des compétences et de pénurie d'emplois. Le problème réside-t-il dans le manque d'emplois en général, ou dans le manque d'emplois qu'ils perçoivent comme leur convenant? Si une personne n'est pas en mesure de visualiser comment elle peut s'intégrer dans différents rôles - c'est-à-dire les rôles actuellement disponibles sous la forme d'offres d'emploi - il est possible qu'elle abandonne complètement le marché du travail. Il n'existe aucune norme concernant le langage utilisé dans les offres d'emploi, et il peut varier autant que l'employeur qui publie l'offre. Le transfert des compétences n'est pas toujours évident en raison de cette variation linguistique, et la capacité à cerner ses propres compétences et à comprendre comment elles s'appliquent à différents rôles est en soi une compétence qui peut ne pas être présente. De plus, les exigences fixées par les employeurs dans les offres d'emploi peuvent éloigner encore davantage les personnes du marché du travail.

Les personnes handicapées souhaitent travailler, mais ne connaissent généralement pas les adaptations qui pourraient les aider sur le lieu de travail, le cas échéant. Le fait qu'une partie considérable de ce groupe se sente désavantagée en raison de sa condition, et qu'elle a l'impression que les employeurs potentiels les considèrent aussi comme désavantagées dans l'emploi, montre qu'il y a beaucoup de progrès à faire en matière d'adaptation du lieu de travail, de discrimination et de valorisation du travail que les personnes handicapées sont capables d'accomplir.

CONCLUSION

L'objectif de ce projet était d'identifier certains des obstacles auxquels les chômeurs sont confrontés lorsqu'ils tentent de réintégrer le marché du travail et de comprendre les raisons pour lesquelles certains d'entre eux choisissent de rester au chômage.

Quelques points clés à retenir :

- Dans l'ensemble, les gens veulent travailler
- Le manque de compétences/formation/expérience est un obstacle majeur
- Le coût est le principal obstacle à l'accès à la formation ou à de l'éducation officielle
- Une plus grande disponibilité des emplois est considérée comme une solution à la situation du chômage.
- Les difficultés d'adaptation et la discrimination sont des obstacles importants pour les personnes handicapées.

PROCHAINES ÉTAPES

Il est suggéré de mener une enquête sur les offres d'emploi, tant du point de vue de l'employeur que de celui du demandeur d'emploi, afin de déterminer si les employeurs excluent involontairement (ou intentionnellement) des groupes entiers de main-d'œuvre potentielle. En fonction des résultats, il pourrait être utile d'organiser des ateliers pour les employeurs sur la création d'offres d'emploi inclusives et sur la définition d'attentes raisonnables en matière d'éducation et d'expérience.

Des webinaires ou des vidéos d'information pourraient être utilisés pour sensibiliser la main-d'œuvre aux compétences transférables – ce qu'elles sont, comment les cerner, comment les appliquer à différentes situations, etc., et pourraient être circulés parmi les établissements d'enseignement, les agences pour l'emploi et d'autres organisations concernées afin de s'assurer qu'ils atteignent les personnes qui pourraient en bénéficier. Les données sur les compétences les plus recherchées par les employeurs d'Algoma peuvent être recueillies à partir des offres d'emploi afin d'adapter ces vidéos aux besoins de la région.

La recherche sur les obstacles à l'emploi pour des groupes spécifiques, tels que les personnes handicapées ou les populations autochtones, pourrait aider à mieux comprendre les défis uniques auxquels ces groupes sont confrontés, afin que ces obstacles puissent être supprimés pour améliorer les résultats sur le marché du travail.